

Connaissez-vous les services de votre entreprise ?

SERVICE SANTE SECURITE AU TRAVAIL



L'équipe SANTE SECURITE AU TRAVAIL (SST) composée de médecins, d'infirmières en santé au travail, d'assistantes et de conseillère.s en prévention des risques professionnels, accompagne les employeurs et les salariés pour mettre en œuvre une démarche SST.

Le service SST a pour mission de préserver la santé et la sécurité des professionnels de l'agriculture dans toutes ses composantes : physique, mentale, sociale.

- Il conduit des actions de santé et de sécurité au travail,
- il assure la surveillance de l'état de santé des travailleurs en fonction des risques,
- il incite les employeurs à prendre toutes mesures justifiées de prévention,
- il participe au suivi et contribue à la traçabilité des expositions professionnelles et à la veille sanitaire,
- il sensibilise les employeurs, les travailleurs et leurs représentants aux dispositions et mesures nécessaires afin d'éviter ou de réduire les risques professionnels, d'améliorer les conditions de travail, de prévenir la consommation d'alcool, de drogue, du harcèlement sexuel ou moral, de la pénibilité au travail, de la désinsertion professionnelle. Il contribue également au maintien dans l'emploi des travailleurs,
- il apporte une aide technique et financière aux exploitations et entreprises agricoles en vue d'encourager un projet de prévention.